

# Di Antonio a-t-il favorisé une ASBL ?

■ Le ministre wallon se défend (CDH) d'avoir subsidié une structure créée notamment par deux collaboratrices.

Selon le "Vif", Bea ASBL, une ASBL qui a organisé en 2015 et 2016 un salon du bien-être animal sur le site du festival de musique de Dour, a reçu, de la part du ministre Carlo Di Antonio (CDH), deux subsides pour un montant total de 40 000 euros – 17 000 euros en 2015 et 23 000 euros en 2016. Que le ministre wallon en charge du Bien-être animal octroie un subside à une ASBL active dans ce secteur ne pose en soi aucun problème. Cependant plusieurs éléments peuvent poser question.

Passé encore que cette ASBL soit installée à Dour, la commune où Carlo Di Antonio est bourgmestre empêché. En soi, ce n'est aucunement répréhensible. En revanche, ce qui éveille la méfiance c'est que cette ASBL a été mise sur pied, notamment, par deux personnes travaillant au cabinet du ministre. La première y travaille d'ailleurs encore alors que la seconde est active désormais au sein d'une ASBL liée au festival de Dour – lequel a été fondé en son temps par Carlo Di Antonio. Ces deux personnes étaient affectées à une cellule "relais mandataires-citoyens" qui, selon le cabinet Di Antonio, existe dans la plupart des cabinets et permet de relayer les demandes de citoyens auprès du ministre. À noter qu'elles ne siègent plus dans le conseil d'administration de Bea ASBL – elles sont redevenues de simples membres.

Par ailleurs, le siège social de l'ASBL se situe rue des Canadiens à Dour, un bâtiment qui abrite de nombreuses sociétés et ASBL liées au festival de

Dour et donc à Carlo Di Antonio. Enfin, lors des éditions de ce salon du bien-être animal, l'invité d'honneur n'était autre que... Carlo Di Antonio.

Du côté du cabinet, on répond point par point : *"Cette ASBL a été mise sur pied par une personne passionnée par la cause animale que le ministre a rencontrée lors d'une tournée citoyenne destinée à présenter le code du bien-être animal. Il se trouve que deux membres du cabinet qui habitent la même région partageaient sa passion. Elles ont juste participé, comme bénévoles, à la création de l'ASBL et n'ont jamais reçu un salaire supplémentaire."* Carlo Di Antonio lui-même ajoute que son cabinet subsidie 170 structures, que la liste de ces structures *"a été publiée et qu'il n'y a donc rien de nouveau dans cette affaire"*.

Lors des éditions de ce salon du bien-être animal, l'invité d'honneur n'était autre que... Carlo Di Antonio.

## Il est resté actionnaire

Sur la question du bâtiment de la rue des Canadiens, Carlo Di Antonio lui-même reconnaît que c'est sans doute une maladresse mais que cet espace a *"été mis en place par le Dour Music Festival et qu'il permet à des ASBL de disposer gratuitement de locaux pour des réunions ou autres"*. Un bâtiment qui appartient au Dour Music Festival dont Carlo Di Antonio n'est plus administrateur. Mais dont il est toujours actionnaire:

*"En 2007, en devenant bourgmestre, j'ai démissionné des structures trop locales et en 2011, lorsque je suis devenu ministre, j'ai démissionné de l'ensemble des structures."* Tout en restant actionnaire dans la plupart.

Jeudi, le seul parti politique qui a réagi à cette information est le parti Ecolo qui se demande *"si le ministre CDH est un ministre wallon ou le ministre de Dour"*, au vu du nombre d'ASBL de la région subsidiées par le ministre. Les verts réclament des comptes de la part de Carlo Di Antonio.

S.Ta.